

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
10/03/2021

Dossier complet le :
10/03/2021

N° d'enregistrement :
2021-10837

1. Intitulé du projet

Boisement d'anciennes parcelles agricoles sur 2,11 ha au lieu-dit "Les Chatelats" sur la commune de BREUILAUFU (87300).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI MONVALLIER-DUCAMP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Hilaire et Théophile de MONVALLIER

RCS / SIRET

3 2 7 3 2 6 4 4 3 0 0 0 1 4

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° c)	Premier boisement d'une superficie totale de 2,11 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Plantation forestière mixte feuillus-résineux à la densité de 800 à 1400 plants/ha, après travail localisé du sol.

4.2 Objectifs du projet

Constitution d'un boisement pour la production de bois d'œuvre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- o **SEPTEMBRE 2021** : préparation localisée du sol (potets travaillés), effectués à l'aide d'une mini-pelle 5 tonnes munie d'un sous-soleur multifonction (outil BECKER).
- o **NOVEMBRE 2021** : plantation manuelle des arbres à la pioche forestière, à raison d'un arbre par potet.
- o **JANVIER 2022** : mise en place manuelle de protections contre le gibier (tuteurs + gaines) sur chaque plants des essences feuillues.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- o **Entretien de la plantation par débroussaillage autour des plants selon la croissance de la végétation adventice pendant les 3 à 5 premières années.**
- o **Eventuelles tailles de formation et élagage des plants. Entre 7 et 15 ans.**
- o **Réalisation d'éclaircies à partir de 25 à 30 ans.**

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration préalable aux semis, plantation ou replantation d'essences forestières (Réglementation départementales des boisements).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface	2,11 ha
Nombre d'arbres plantés	1 600 à 2 800 plants

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BREUILAUF, parcelles B 43,
44, 45.

Coordonnées géographiques¹

Long. 01 ° 05 ' 46 " Lat. 46 ° 02 ' 27 "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>ZNIEFF de type I : Vallée de la Glayeule (740000058).</p> <p>ZNIEFF de type II : Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours (740120050).</p>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles limitrophes du site "Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents" (FR7401147).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Boisement de terrains autrefois dédiés à l'agriculture (élevage) dans un contexte de déprise agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Echanges avec Mme COCQUEREZ (animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

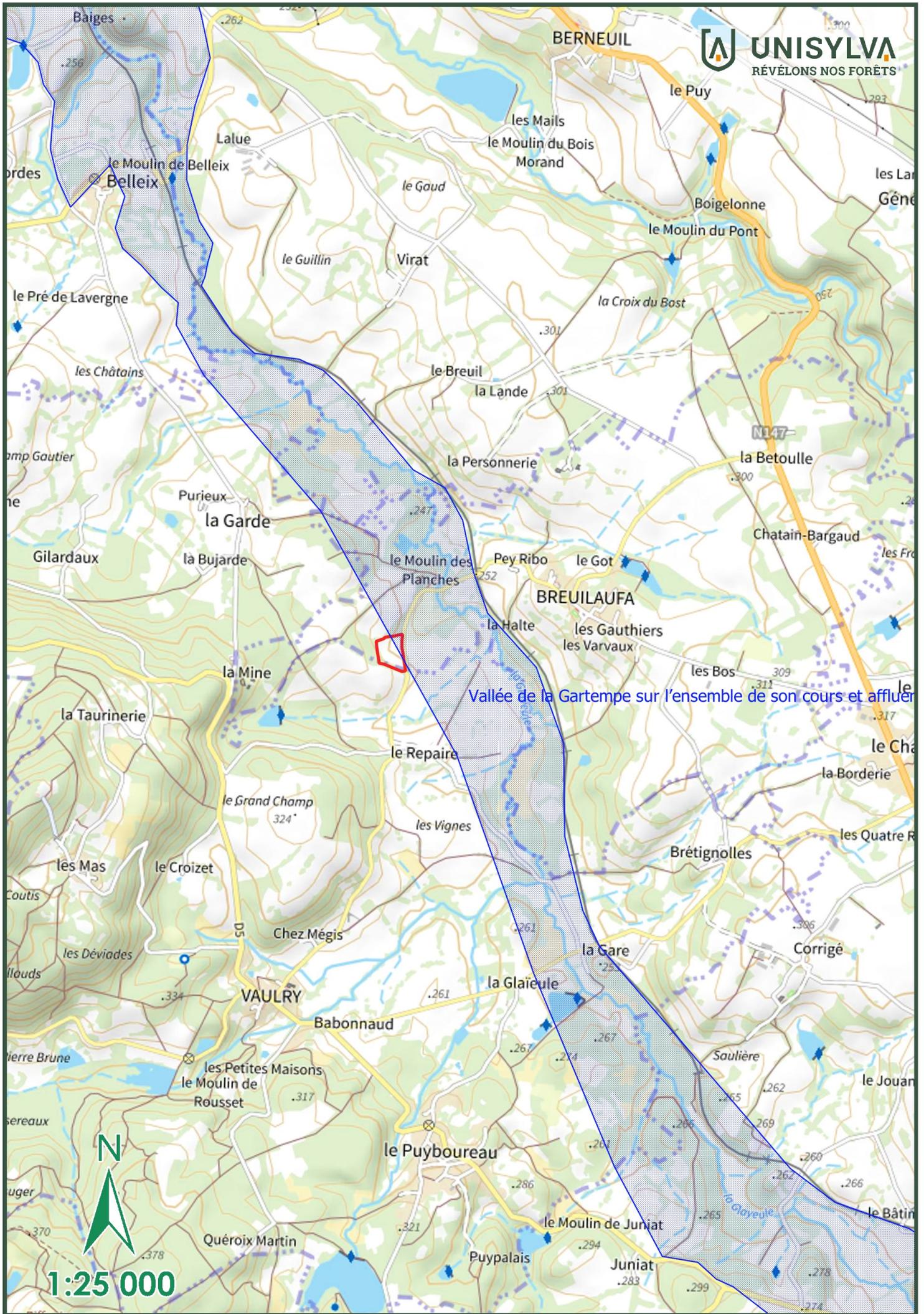
Paris

le,

7 mars 2021

Signature





Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents



1:25 000



DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS - ANNEXE 3

Premier boisement de plus de 0,5 ha.



Prise de vue 1 (environnement lointain)



Prise de vue 2 (environnement proche)

**Réponse à la consultation d'UNISYLVA sur l'incidence d'un projet de boisement en zone humide
Site Natura 2000 FR7401147 - Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
Commune de Breuilafa**

I - Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site par rapport à la présence de l'habitat d'intérêt communautaire Mégaphorbiaies (6430)

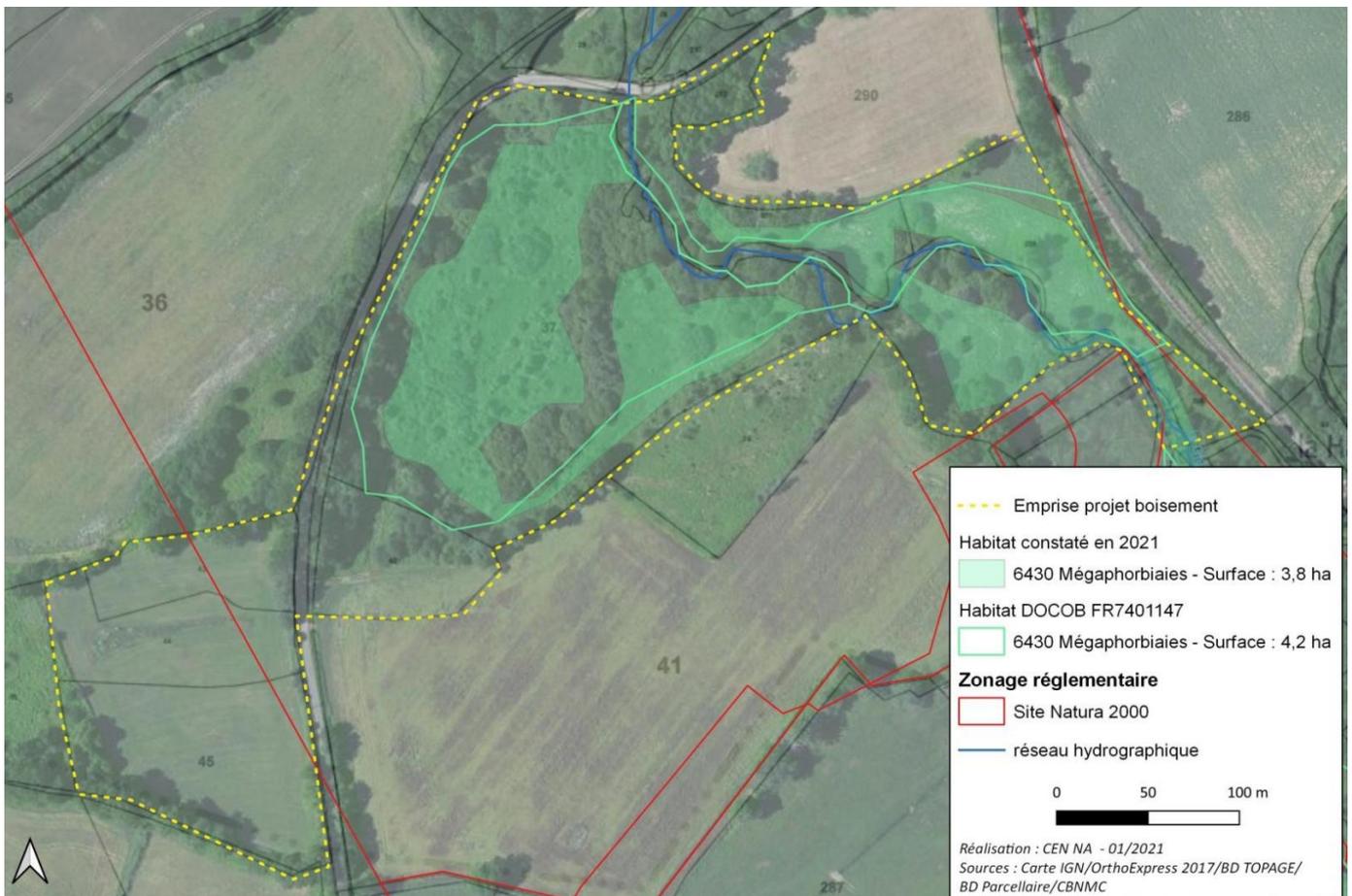
Les Mégaphorbiaies cartographiées dans le DOCOB sont principalement recensées dans le lit majeur de la Glayeule, où elles sont soumises aux crues périodiques, à Chamborêt, Vaulry, Breuilafa, Berneuil et Blond. Ces formations constituent une ressource remarquable pour les insectes, un refuge pour des espèces floristiques rares et ont un rôle important pour la préservation de la qualité de l'eau de la Glayeule, de la Gartempe et de leur caractère oligotrophe.

Rappel de la gestion préconisée pour l'habitat Mégaphorbiaies dans le DOCOB et les cahiers d'habitats
En dehors de toute intervention, ce milieu se ferme progressivement, se développe alors une fruticée ou une saulaie évoluant vers la forêt alluviale. En dehors de cette menace naturelle, le drainage par fossés aériens ou par drains enterrés constitue une éventualité à prendre en compte. Les plantations de peupliers sont aussi très préjudiciables à la qualité biologique de ces milieux .

Etat de conservation à privilégier : Mégaphorbiaies spatiales, occupant de grandes étendues.

A l'échelle du site Natura 2000, la plantation forestière en milieu ouvert fait partie des menaces et pressions ayant une incidence notable.

II - Emprise du projet par rapport à l'habitat d'intérêt communautaire



Localisation de l'emprise du projet de boisement et de l'habitat Mégaphorbiaies

Suite à une visite des parcelles concernées le 29/01/2021 par l'animatrice du site Natura 2000 accompagnée par deux naturalistes, il est constaté que dans l'ensemble l'habitat Mégaphorbiaies est toujours présent et reste largement dominant (cf. photographies). Il couvre une surface d'environ 3,8 ha dans l'emprise du projet de boisement. Une évolution du milieu vers une saulaie et une forêt alluviale a été constatée en bordure du milieu, et sur un linéaire central (cf. carte).

Les espèces floristiques indicatrices de ce milieu ont été recensées :

Filipendula ulmaria,

Lysimachia vulgaris,

Urtica dioica

Lythrum salicaria,

Angelica sylvestris,

Cirsium palustre,

Galium palustre,



Des indices de présence d'espèces protégées ont été constatés le 29/01/2021 dans l'emprise du projet ou à proximité immédiate de celui-ci :

- Castor d'Europe, espèce d'intérêt communautaire listée dans le DOCOB et protégée en France,
- Campagnol amphibie, espèce protégée en France,

Plusieurs observations naturalistes font état de la présence d'espèces protégées à proximité immédiate du projet (Moulin des Planches/La Halte) :

- Rainette verte (2018 H. Bourdin),
- Cigognes noires (2020, H. Bourdin), Annexe I Directive Oiseaux ,
- Cigognes blanches (2017, H. Bourdin), Annexe I Directive Oiseaux,
- Sonneur à ventre jaune (2002, 2008, H. Bourdin), espèce d'intérêt communautaire listée au DOCOB,

III - Conclusion

Considérant que le projet est envisagé à l'endroit d'une vaste zone de Mégaphorbiaies¹, habitat d'intérêt communautaire 6430 (Annexe II Directive Habitat), dont la surface est toujours significative en 2021 par rapport à la cartographie initiale du DOCOB, la structure animatrice émet un avis défavorable à ce projet de boisement. Des actions de restauration seraient intéressantes à mener pour limiter la colonisation progressive par des ligneux.

Plus généralement, le maintien de cet habitat le long de la Glayeule est favorable au maintien de la qualité de l'eau et du bon fonctionnement écologique de l'hydrosystème, dont dépendent de nombreuses espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000 : le Saumon atlantique, le Castor, la Mulette perlière, l'Agrion de Mercure, en sont quelques exemples.

Fait le 03/02/2021 par Sarah Cocquerez

Animatrice du site Natura 2000 Vallée de la Gartempe et affluents

Contact : s.cocquerez@cen-na.org

Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

6 ruelle du Theil, 87510 St-Gence

¹ Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin

Gregoire Thauvin

De: Sarah Cocquerez - CEN NA <s.cocquerez@cen-na.org>
Envoyé: mardi 9 février 2021 11:20
À: Gregoire Thauvin
Cc: Erwan HENNEQUIN; VEDRENNE Sandra - DDT 87/SEEF/NF; Cécile BORDE
Objet: Re: Boisement de terrains agricoles Vallée de la Glayeule.

Bonjour,

Il existe plusieurs possibilités pour mettre en place une gestion conservatoire sur ces parcelles :

- Les travaux de restauration de mégaphorbiaies peuvent être pris en charge grâce à l'outil Contrat Natura 2000 "ni-agricole, ni forestier". Dans ce cas de figure, nous devons monter le dossier de demande ensemble avec les propriétaires et la DDT. Après acceptation de la demande ils pourront faire réaliser les travaux suite à devis, les avancer financièrement et être ensuite remboursés sur facture.

- Si les propriétaires souhaitent se séparer des parcelles, le Conservatoire peut se positionner comme acquéreur sur ce type de milieu à fort enjeu, en cohérence avec ses statuts. Cela permet une protection à long terme et des actions de restauration régulières. Exceptionnellement, les acquisitions sont ponctuellement facilitées et plébiscitées par la région Nouvelle-Aquitaine (dans le cadre de sa feuille de route Néo Terra). Les estimations sont réalisées par la SAFER.

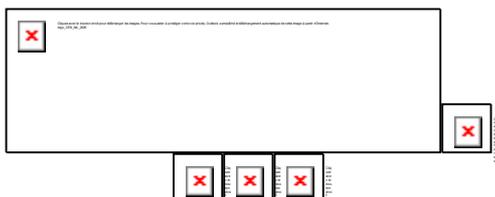
- Comme il s'agit de zones humides, si les propriétaires souhaitent conserver les parcelles et ne pas avancer les travaux, ils peuvent être pris en charge dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe, principalement financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Pour cela, les parcelles doivent être confiées en gestion au Conservatoire par bail (civil, emphytéotique), pour que l'animatrice en charge de ce programme puisse faire une demande de subvention de restauration de zone humide et faire réaliser les travaux d'ici 2023.

- Enfin, si aucune de ces solutions ne convient, les propriétaires peuvent bien entendu me solliciter pour de simples conseils de gestion.

Concernant les parcelles 43 à 45, je n'ai pas de remarque particulière par rapport au site Natura 2000, hormis que ce sont des parcelles agricoles, actuellement exploitées.

Pouvez-vous m'indiquer les essences envisagées ?

Bien cordialement,



Sarah COCQUEREZ
Animatrice site Natura 2000 Vallée de la Gartempe et affluents
06.19.43.46.16
6 ruelle du theil - le Theil - 87510 SAINT-GENCE
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Le 04/02/2021 à 18:38, Gregoire Thauvin a écrit :

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse, très intéressante et argumentée sur le plan naturaliste.

Je note votre avis défavorable sur la partie avec de la Mégaphorbiaie.

Les parcelles 43 à 45 à l'ouest de la route n'étant pas concernées par la présence d'un habitat d'intérêt communautaire, font-elle aussi l'objet d'un avis défavorable de votre part pour un projet de boisement ?

Par ailleurs, je note également l'évolution potentiellement défavorable de l'état de conservation de l'habitat en l'absence de gestion conservatoire.

Par conséquent, que seriez-vous à même de proposer aux propriétaires pour assurer le maintien du site en l'état ?

Bien cordialement.



www.unisylva.com



Grégoire THAUVIN

Ingénieur Gestion et Travaux Sylvicoles

Gestionnaire Forestier Professionnel

gregoire.thauvin@unisylva.com

+33 (0)5 55 77 93 61 - +33 (0)7 87 48 60 27

31 Avenue Baudin - CS30260 - 87007 Limoges Cedex 1

De : Sarah Cocquerez - CEN NA [<mailto:s.cocquerez@cen-na.org>]

Envoyé : jeudi 4 février 2021 11:13

À : Gregoire Thauvin <gregoire.thauvin@unisylva.com>

Cc : Erwan HENNEQUIN <ehennequin@conservatoirelimousin.com>; VEDRENNE Sandra - DDT 87/SEEF/NF <sandra.vedrenne@haute-vienne.gouv.fr>

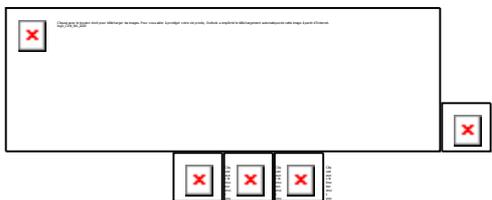
Objet : Re: Boisement de terrains agricoles Vallée de la Glayeule.

Bonjour M. Thauvin,

Suite à votre consultation, vous trouverez en pièce jointe les informations demandées et l'avis de la structure animatrice du site Natura 2000 sur ce projet de boisement à Breuilaufa.

Je reste à votre disposition pour toute précision,

Cordialement,



Sarah COCQUEREZ

Animatrice site Natura 2000 Vallée de la Gartempe et affluents

06.19.43.46.16

6 ruelle du theil - le Theil - 87510 SAINT-GENCE

www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Le 20/01/2021 à 18:45, Sarah Cocquerez - CEN NA a écrit :

Bonsoir Monsieur Thauvin,

M. Grugier m'a transféré votre demande, je lui succède en tant qu'animatrice du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe.

Je vous remercie pour votre demande ainsi que pour les documents envoyés.

A première vue, en considérant comme référence la cartographie du DOCOB, la superficie de mégaphorbiaie comprise dans l'emprise du projet de boisement est d'environ 3,5 hectares. Concernant l'état actuel de l'habitat, je ne

pourrais vous répondre de manière précise sur son évolution, et donc sur l'opportunité d'un tel projet à cet endroit, qu'après avoir fait des relevés de terrain. Aussi, vous aurez mon retour d'ici début février.

Je suis à votre disposition pour toute précision,

Bien cordialement,

Sarah Cocquerez

----- Message transféré -----

Sujet :Boisement de terrains agricoles Vallée de la Glayeule.

Date :Mon, 18 Jan 2021 16:58:21 +0000

De :Gregoire Thauvin <gregoire.thauvin@unisylva.com>

Pour :ygrugier@conservatoirelimousin.com <ygrugier@conservatoirelimousin.com>

Bonjour Monsieur,

Je vous contacte dans le cadre d'un projet de boisement de terrains agricoles sur la commune de BREUILAUFÀ (87300), sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe (cf. plans en pièce jointe).

Préalablement au dépôt d'une demande d'examen au cas par cas auprès de la DREAL, je souhaiterais savoir si des habitats ou espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriés sur l'emprise du projet.

La cartographie du DOCOB mentionne la présence de Mégaphorbiaies. Néanmoins, étant donnée l'absence de gestion des parcelles depuis plus de 10 ans et l'évolution naturelle constatée vers de la saulaie, l'habitat est-il encore présent ? Si oui, sur quelle emprise ?

Je vous remercie par avance pour les informations que vous pourrez me communiquer et votre avis éventuel sur le projet.

Bien cordialement.



www.unisylva.com



Grégoire THAUVIN

Ingénieur Gestion et Travaux Sylvicoles

Gestionnaire Forestier Professionnel

gregoire.thauvin@unisylva.com

+33 (0)5 55 77 93 61 - +33 (0)7 87 48 60 27

31 Avenue Baudin - CS30260 - 87007 Limoges Cedex 1

|